

## Synode régional de Dourdan

### Conférence d'Antoine Durrleman Président du Centre d'action sociale protestant (CASP)

samedi 21 novembre 2009

#### *Solidaires au nom de Jésus-Christ : une fidélité au défi de notre temps*

Je voudrais ce soir faire écho à un texte que j'ai choisi – bien que n'étant pas pasteur – dans l'évangile de Matthieu, au chapitre 26 et au verset 73. Il s'agit du troisième reniement de Pierre, « avant que le coq ne chante ». Pierre est dans la cour. Il a déjà répondu non à deux reprises, qu'il n'était pas de ces galiléens qui accompagnaient le Christ, à une servante qui le questionnait, puis à une autre servante. Et voilà que s'approchent de lui ceux qui étaient là et ils lui disent : « tu es bien de ces gens-là, ton accent te fait reconnaître. » Matthieu est le seul à formuler ainsi cette troisième question, qu'on ne trouve pas posée de cette façon dans les autres évangiles. Au delà au-delà de Pierre, elle s'adresse aussi à chacun d'entre nous : quelle est la force de notre fidélité ? Jusqu'où sommes-nous prêts à la revendiquer ? Comment la faisons-nous vivre en nous et comment l'exprimons – nous ? Cette interrogation essentielle, nous ne pouvons et nous ne devons y échapper, dès lors que nous nous réclamons héritiers de Christ et que nous nous voulons ancrés sur le message de l'Évangile. Quel est notre « accent » ? Quelle vérité exprime-t-il ? Quelle parole vivante s'entend au travers de nos mots et de nos intonations ? Par delà les personnes, elle est aussi interpellation forte et inquiète de nos institutions, de ces « œuvres » créées au nom de l'Évangile voici souvent longtemps : aujourd'hui, dans l'action sociale, nos institutions protestantes ont-elles encore un accent qui les fait reconnaître ? Cet accent, est-ce qu'elles l'acceptent ou est-ce qu'elles le nient quand les autres l'entendent ? Le repoussent-elles, comme si elles en avaient honte, ou en font-elles, au contraire, la marque de leur action ?

Voilà ce que je voudrais essayer de mettre en problématique, avec l'humilité nécessaire. Car il n'y a pas de réponse absolue à cette question. Parce qu'une fidélité, c'est évidemment une tension : une tension entre un passé et un avenir, entre une parole et une action. Une fidélité, ce n'est certainement pas le statisme, l'immobilité, la référence à un passé révolu. Une fidélité se renouvelle quand on sait se réinventer pour rester précisément fidèle. Il n'y a pas un modèle de fidélité, il y a des réponses multiples selon les situations et les contextes.

Mais cette tension de fidélité, il me semble qu'elle s'exacerbe aujourd'hui compte tenu de ce que sont les enjeux mêmes de l'action sociale. Être solidaire, être fraternel, accompagner, soutenir, cela n'a évidemment jamais été facile. Cela n'a pas été facile au temps de l'âge d'or, quand nos Églises portaient avec conviction des innovations, une fécondité créatrice, une force prophétique, qui ont été à l'origine de beaucoup de dispositifs généralisés par la suite sur fonds publics. Les moyens étaient bien plus chiches

qu'aujourd'hui. Mais malgré toutes les difficultés, il y avait une forme de simplicité dans l'objectif : ce qui était en jeu, c'était de permettre à chacun de recoller au peloton. Bien sûr, une personne pouvait être loin de ce peloton, elle avait besoin d'un rattrapage très fort, mais au fond un dispositif assez simple d'accompagnement, de soutien, et d'aide dans la durée lui permettait progressivement de retrouver des droits, de retrouver une confiance et de s'insérer dans la société. Cette dynamique-là a été la dynamique du XX<sup>e</sup> siècle, pas simplement lors des Trente glorieuses, mais aussi pendant les années qui les ont précédées. Elle s'est prolongée jusqu'au tournant des années 1990. C'était celle d'un monde somme toute stable qui n'existe cependant plus aujourd'hui. Nous avons à faire face maintenant à des problématiques totalement différentes. Celles d'une société qui a érigé la mobilité, et même la précarité, comme principe et règle de toutes choses. Il n'y a plus de situation qui s'inscrive dans une permanence au moins relative : si on est dans un emploi, c'est sans garantie de durée et chacun sait qu'on peut à tout moment le perdre dans le maelstrom de la concurrence mondiale ; on va alors risquer de perdre son logement ; certes, on va finir sans doute par retrouver un emploi, et on va pouvoir alors retrouver un logement, mais quid à nouveau si le nouvel emploi disparaît à son tour ? Les situations sociales changent extrêmement vite et ce qui était relativement simple dans l'action sociale devient aujourd'hui très compliqué. Bien sûr, celle-ci reste d'abord et avant tout une relation personnelle, fondée sur un lien chaque fois singulier et individuel. Mais cela ne suffit plus : les réponses s'appuient sur des dispositifs sociaux de plus en plus sophistiqués et complexes de façon à apporter à chacun l'aide la plus fine et la plus adaptée possible dans le souci d'être efficace. Il y a désormais la nécessité d'être à la fois pour qui agit dans le domaine social un artisan qui se situe dans cette relation singulière qu'il construit et qui lui confère une capacité d'action chaque fois sur mesure, mais aussi un ingénieur qui applique des processus de plus en plus normalisés et qui doit dominer la complexité des dispositifs pour réussir à les agencer. Ce passage de l'artisan du social à l'ingénieur du social bouleverse complètement la manière dont la solidarité a à s'exercer.

Autre changement profond qui est également un défi majeur, le renouvellement des publics de l'action sociale. Ceux qui sont aujourd'hui en difficulté ne sont pas simplement ceux qui sont nos voisins plus ou moins immédiats, ceux que fragilisent l'évolution de nos sociétés, de nos économies et de nos territoires. Ce sont aussi ceux qui viennent nous demander asile et refuge, contraints par la situation politique ou économique de leur pays à venir vers nous. Ils apportent d'autres modes de vie, d'autres cultures, mais nous placent devant le même impératif : savoir être présents à leurs côtés et les accompagner dans un monde qui n'est pas le même que celui qu'ils ont connu, en partageant des traditions qui sont chaque fois de part et d'autre à comprendre et à intégrer pour pouvoir aider et être aidé.

Ces changements bouleversent l'exercice du travail social confronté à des problématiques qui le remettent en question et reposent véritablement avec une acuité sans précédent le défi de la solidarité. Car ce ne sont pas simplement les relations d'aide qui se transforment, ce ne sont pas simplement les gens qu'on aide qui changent, c'est aussi dans le même temps la manière d'envisager les réponses qui se modifie du tout au tout sous nos yeux.

Nous sommes soumis en effet à deux injonctions paradoxales. La première injonction, c'est celle du libéralisme. Nous assistons à la montée d'une sorte de « chalandisation » du social, nous voyons se diffuser une véritable marchandisation du social : s'installe de plus en plus une logique selon laquelle on demande à la personne que l'on veut aider de définir elle-même la façon dont elle va sortir de ses difficultés. On a beau la baptiser « responsabilisation de l'utilisateur » ou « participation de l'utilisateur », ce n'est pas en réalité la mise en œuvre d'un principe de responsabilité, qui en tant que tel serait acceptable, mais l'instauration progressive d'un système de donnant-donnant. Il y a certes une main qui se tend, mais avec la demande d'un retour en termes de projet, d'initiative, d'insertion rapide. Le reproche reste informulé, mais tellement présent : la personne que l'on aide, en réalité, n'est dans la difficulté que parce qu'elle le veut bien, voire même parce qu'elle est responsable elle-même de cette difficulté. Cette inspiration libérale ne se reflète pas simplement dans ce qui est demandé à ceux qui sont accueillis et qui ont besoin d'aide ; elle s'élargit désormais aussi aux institutions mêmes qui vont apporter cette aide, dorénavant de plus en plus systématiquement soumises à des mises en concurrence et à des procédures d'appel d'offre. Des logiques contractuelles de court terme à la nature purement économique et financière se substituent ainsi à la relation ancienne de partenariat dans la durée avec les pouvoirs publics. Depuis près de cent ans, ce partenariat s'organisait autour de projets : les institutions présentaient aux pouvoirs publics un projet, leur projet, issu du terrain, réfléchi, longuement affiné, et les pouvoirs publics accordaient ou n'accordaient pas leur soutien. Aujourd'hui, la logique s'inverse et se structure non plus autour de projets, mais de cahiers des charges : c'est le financeur qui détermine l'objectif, c'est lui qui détermine la manière de l'atteindre, et c'est à l'association de se positionner par rapport à ce cahier des charges, c'est-à-dire choisir de répondre ou de ne pas répondre, mais de plus en plus souvent sans avoir aucune marge de manœuvre par rapport à la demande qui lui est adressée et qui la transforme purement et simplement en sous-traitante. Cette marchandisation, cette règle du tout économique, ce principe de donnant-donnant, remettent complètement en cause non seulement la pratique, mais parfois l'éthique même du travail social, par exemple quand de plus en plus fréquemment l'exigence du financeur se traduit par des demandes de statistiques de plus en plus précises et parfois souhaitées non anonymisées. S'il est évidemment normal, s'agissant de fonds publics, que le financeur ait le pouvoir de demander des comptes, cela ne saurait en aucune manière l'autoriser à entrer dans les situations personnelles qui sont prises en charge grâce aux moyens qu'il alloue.

Parallèlement à la montée du libéralisme, nous sommes aussi, et non sans paradoxe, de plus en plus contraints par le droit. Non pas le droit positif de la règle qui codifie des principes et des règles générales d'action et qui garantit la neutralité, l'équité, l'absence de discrimination. Mais le droit si j'ose dire négatif, celui qui empêche souvent d'agir avec réactivité et paralyse l'initiative. Nous voyons grandir la volonté pour les pouvoirs publics de se prémunir, de se protéger, de ne pas être en risque ; après le secteur de la santé, c'est dans celui de l'action sociale et de la solidarité qu'on assiste désormais à la montée du principe de précaution. Vous faites, mais vous faites comme on vous dit, selon des règles strictement prédéfinies. Si une difficulté survient, s'il y a un risque, si vous étiez hors de ce cadre, la responsabilité est renvoyée sur l'acteur et sur l'association. Comment innover alors ? Comment expérimenter ? Chacun le sait : les projets vraiment nouveaux sont pourtant chaque fois des transgressions réussies.

Ces évolutions rapides remettent en cause ce sur quoi se sont construites nos institutions. Elles interrogent directement et de multiples façons notre fidélité. La tentation peut en effet se faire forte de se réfugier dans une logique purement gestionnaire : eu égard à la complexité des dispositifs, il y a une tendance naturelle à s'enfermer dans cette complexité et à trouver une forme d'accomplissement dans la capacité à la dominer. Le professionnalisme n'est pas alors simplement la maîtrise d'un savoir-faire spécifique mis à disposition de quelqu'un pour l'aider : la technique peut tendre à devenir un objectif en quelque sorte en soi et pour soi. Le risque est qu'une institution finisse par oublier ce au nom de quoi elle a été fondée, se détourne du projet qui l'a fait si longtemps vivre et perde le sens de son action pour se réfugier dans la gestion et l'animation au mieux possible des dispositifs, finalement dépouillée volontairement de ce qui a ses débuts lui avait donné sa force d'élan et d'enthousiasme.

Ce risque du repli sur soi, beaucoup d'institutions, et pas seulement issues du protestantisme, loin de là, y ont succombé. Elles ne portent plus d'initiatives propres, mais se contentent d'attendre que les projets leur soient portés par ailleurs. Cette tentation gestionnaire n'exclut d'ailleurs nullement parfois une revendication identitaire. On peut continuer à se référer au message de l'Évangile, mais il est comme éventé, privé de toute force efficace et agissante. Comme l'accent oublié de l'enfant qu'il fut s'entend parfois fugacement dans l'écho des jours d'autrefois qu'évoque le vieillard au soir de sa vie. A l'élan de l'engagement pour donner aux captifs leur libération s'est substitué la résignation à l'ordre des choses. Il n'y a plus d'envie de le bousculer dans son injustice, il n'y a plus de révolte, mais en se disant qu'un jour viendra le Royaume, dans l'immédiat on pactise avec cette société telle qu'elle est.

Ce risque mortifère, comment le conjurer ? Comment faire face aujourd'hui encore au nom du Christ vivant aux nouveaux et si difficiles défis de la solidarité dans notre société contemporaine, sinon en revenant précisément à ce que sont nos racines ? C'est-à-dire d'abord à une théologie de l'espérance. Si nous avons été créés, nous CASP comme beaucoup d'autres, c'est au nom du message de l'Évangile : un message de confiance en l'homme, un message d'espérance en tout homme et pour tout homme, dans sa liberté et dans la liberté de la grâce qui s'adresse à lui. Cette théologie de l'espérance fonde notre engagement aujourd'hui comme hier. Non plus comme dans le passé sous forme d'un engagement confessionnel au service des seuls protestants de la région parisienne, mais dorénavant en revendiquant un engagement qui s'adresse à tous, quelle que soit sa nationalité, sa race, sa religion : un engagement désormais laïque parce que précisément évangélique.

Revenir dans ce cadre laïque à nos racines, cela veut dire ainsi passer de la théologie de l'espérance à une éthique de l'espérance qui affirme et proclame qu'il n'y a de fatalité pour personne, qu'aucun destin n'est assigné, que chacun est l'acteur premier de sa vie. Une éthique de l'espérance, c'est aussi dire hautement le refus que la précarité soit érigée en système de régulation sociale. C'est ne pas accepter que la peur soit le moteur de la société et ne pas se résigner à ce qu'une société, la nôtre, oublie la solidarité pour une idée fautive de sa sécurité. C'est dire aussi que l'aide est dans le lien plus que dans la prestation, qu'elle est dans la relation et dans l'échange bien plus que dans le dispositif.

C'est, fondamentalement, ne jamais se lasser de rappeler que ce à partir de quoi tout se construit et se reconstruit chaque fois, c'est une parole. Une parole qui s'écoute et qui se répond. Celle de la personne qui est aidée et se lie en partage d'humanité à celle de celui qui l'accueille, mais aussi une parole qui dans sa faiblesse et son dénuement comme dans sa force de vie fait écho à la Parole qui nous inspire. C'est dans cette parole échangée, dans ce dialogue parfois silencieux de l'accompagnement qui se poursuit bien au-delà de l'aide proposée, qu'un destin change, qu'une vie bascule, qu'une direction différente se prend. Une éthique de l'espérance est une éthique de la confiance : chacun peut être acteur de sa propre vie.

Faire vivre une éthique de l'espérance et de la confiance dans la fidélité à une théologie de qui elle découle, c'est accepter de se mettre en risque. Nous ne devons pas être des gestionnaires frileux et précautionneux de dispositifs publics. Bien sûr, nous avons à nous inscrire dans les cadres qui nous sont donnés, mais nous devons aussi être capables, après l'avoir pesé, de prendre le risque de ne pas les respecter. Nous devons ainsi oser et imposer un accueil inconditionnel de toute personne en difficulté, quelle que soit sa situation, même si on veut nous enfermer toujours plus étroitement dans des règles qui veulent exclure certains. Cela n'est évidemment pas simple, c'est même de moins en moins simple, mais cela doit demeurer au fondement de notre action. Nous devons aussi avoir à honneur de protester publiquement, quand des atteintes sont portées aux droits de la personne, quand nous constatons des situations inacceptables qui ne peuvent pas durer. Cela veut dire ne pas emprunter les mots d'autrui, de quelque organisme ou de quelque collectif qu'il s'agisse, mais faire entendre fortement notre « accent » spécifique en exprimant tranquillement, directement, clairement ce qui ne va pas dans notre société. L'éthique de l'espérance et de la confiance est donc bien aussi essentiellement une éthique de la parole. S'affirmer une institution protestante, vouloir être fidèle à une solidarité agissante au nom de Jésus-Christ, c'est porter une parole là où nous sommes, de là où nous sommes, pour ceux pour qui nous sommes. Rien n'est plus difficile souvent : ce n'est pas notre habitude, ce n'est pas notre tradition, ce n'est pas notre façon d'être au monde. Et il n'est pas toujours aisé de se faire entendre, mais il y a des moments et des situations où nous avons un devoir de le faire.

Vendredi soir prochain, le CASP sera ainsi présent, ses équipes de salariés, ses administrateurs et ses bénévoles, à la deuxième Nuit solidaire qui se tiendra à la Bastille pour protester contre le scandale du mal logement. Si nous avons choisi de nous y joindre, ce n'est pas par esprit moutonnier pour ne pas rompre un collectif associatif. C'est parce que nous considérons que les situations auxquelles nous sommes confrontés sont absolument indignes et que les réponses sont gravement insuffisantes. Au nom du CASP, sera lu publiquement un message qui l'exprimera haut et fort.

Être solidaire au nom de Jésus-Christ, c'est donc plus que jamais aujourd'hui retrouver le sens du message de l'Évangile. Cela veut dire réussir à faire partager sa force d'espérance, de confiance et de liberté dans un contexte dorénavant marqué à la fois par la volonté d'un engagement laïque et par la professionnalisation des équipes. Une institution comme le CASP, c'est en effet deux cent soixante-cinq salariés, bien sûr tous engagés dans le travail social, mais par définition de sensibilités, de traditions, de rattachements différents, qui doivent se fédérer autour d'une vision collective, de convictions partagées, de valeurs

communes. Ce n'est pas chose évidente. Nous avons ainsi choisi ensemble, conseil d'administration et direction générale du CASP, de sortir de l'implicite pour dire et écrire les valeurs qui fondent et font le CASP. Cet exercice a abouti en 2009 à l'adoption par l'assemblée générale d'une Charte du CASP qui définit notre éthique en référence à l'élan évangélique qui nous a créés il y a cent ans et dans le contexte d'aujourd'hui. Où que nous soyons, qui que nous soyons, administrateurs, salariés, bénévoles, quelle que soit notre responsabilité, cette éthique nous lie et nous oblige.

Mais se mettre en situation de répondre à ce défi de la solidarité au nom du Christ, ce n'est pas seulement de l'ordre de l'interne. C'est pour nous savoir travailler avec vous, qui êtes l'Église. Nous sommes issus des Églises : le CASP est né en 1906, après la loi de séparation des Églises et de l'État, comme l'outil commun des entraides, de Paris à l'origine, plus largement ensuite de région parisienne. Nos liens sont anciens, ils demeurent vivants : les échanges avec beaucoup d'entre elles sont nombreux, même si parfois nous ne pouvons apporter toutes les réponses souhaitées. Ils sont essentiels à notre avenir. Si nous ne nous appuyons pas sur les Églises et sur les entraides, il y a des risques qu'à terme la logique gestionnaire, cette logique recroquevillée, ne nous emporte, tellement est forte la pression des pouvoirs publics pour avoir des opérateurs standardisés, normalisés, quitte à nier une identité, une spécificité, un « accent » propre. Nous avons aussi besoin de la sensibilité de terrain, des intuitions, des initiatives et des projets des entraides, pour mieux prendre en compte ensemble les besoins qui apparaissent. C'est ce que nous venons de faire avec, par exemple, l'entraide des Batignolles pour son service de domiciliation : nous avons passé un protocole avec elle de telle façon qu'il y ait des formations en commun qu'il y ait un soutien de professionnalisme à l'action des bénévoles, que nous mutualisons des expertises et des outils pour une mission de plus en plus lourde et complexe. C'est ce que nous souhaitons faire avec l'ensemble des entraides selon leurs champs d'action et les besoins qu'elles peuvent exprimer.

Vous le comprenez : une institution qui se veut fidèle a besoin en permanence de réaffirmer ce qui donne sens à son action et de revenir, jamais lasse de l'espérance, à ce qui la fonde. Mais elle a besoin de savoir aussi qui se retrouve dans son action. Il y a danger pour nos institutions protestantes, nées des Églises, que la distance avec les Églises s'accroisse. Celles-ci sont légitimement préoccupées avant tout de la catéchèse et de la Parole qu'elles ont à diffuser. Mais il y aurait, me semble-t-il, un risque grave que la dimension de solidarité au nom de Jésus-Christ soit en quelque sorte uniquement déléguée à des institutions certes historiquement issues des Églises, mais extérieures à elle. Ces institutions ne seront vivifiées par le souffle de la Parole que si, au-delà de ceux qui s'engagent en leur sein comme bénévoles, les Églises elles-mêmes s'engagent, avec eux et avec elles, auprès de tous ceux qu'elles accueillent.